

(réf:0465)

Le cycle santé et travail dans le secteur social et médico-social

Module 2 : Pénibilité, usure professionnelle, qualité de vie au travail

L'allongement de la durée de vie professionnelle, confronté aux nouvelles organisations du travail dans le secteur social et médico-social, conduit la branche à s'interroger fortement sur la problématique de la santé au travail et plus précisément sur les conditions favorisant l'accélération des processus d'usure professionnelle et de pénibilité.

La mise en place du compte pénibilité, les accords QVT sont des leviers pour aborder ces questions, pour autant sont-ils suffisants pour appréhender la réalité actuelle du travail ?

Ce module propose aux acteurs des établissements des réflexions et des outils permettant de cerner ces problématiques pour mettre en place des plans d'actions adaptés.

Ce module s'inscrit dans le cycle « santé et travail dans le secteur social et médico-social », il propose une articulation entre des apports théoriques, méthodologiques et des éclairages issus d'expériences de terrain.

Ce cycle s'adresse à un personnel d'encadrement, il est nécessaire d'avoir suivi le module 1 du cycle pour s'inscrire en module 2.

Prérequis :

Ce cycle s'adresse à un personnel d'encadrement, il est nécessaire d'avoir suivi le module 1 du cycle pour s'inscrire en module 2.

Public :

Ce cycle s'adresse à un personnel d'encadrement, il est nécessaire d'avoir suivi le module 1 du cycle pour s'inscrire en module 2.

Objectifs :

- S'approprier les notions d'usure professionnelle, pénibilité, QVT
- Connaître les dispositions du droit du travail qui traitent de ces sujets
- Repérer les outils méthodologiques qui permettent de les appréhender et les mettre en situation

Contenu :

- Concepts d'usure professionnelle, de pénibilité
- Eléments statistiques du secteur
- Repères législatifs : le compte pénibilité, les accords pénibilité et QVT
- Travail collectif à partir de retours d'expériences apportés par les participants

Durée :

1 jour

Date : 23 mars 2018

Intervenants :

Les intervenants, ergonomes, sont deux spécialistes des questions de santé au travail. Ils interviennent depuis 15 et 20 ans en entreprise et sont formateurs pour l'encadrement et les représentants du personnel : Anne BENEDETTO et/ou Bertrand POETE

Prix :

Prix des modules M1 et M2 : 500 €

Prix du cycle complet : 1200 € (autre variante, nous consulter)

Contact :

Christophe WERTHEIMER

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON

Téléphone: 03 81 41 61 19 - Courriel : christophe.wertheimer@irts-fc.fr

